

Carnet beuvardois

Naissances :

HUENTZ Camille, Valérie, le 07 mars 2005
BELOSOUKINSKI Molly, Carèle, Nathalie, le 10 mai 2005

Décès :

Mime ROLAND Marguerite, née OBERT, le 26 mai 2005, dans sa 93^{ème} année

L'Amicale bevardoise organise une brocante le 31 juillet 2005

La Bibliothèque cultive son jardin !

Du 18 juin au 13 juillet, l'équipe d'animation « Des Livres pour Tous » présente l'exposition

JARDINS ET ESPACES VERTS

au lavoir municipal, face à la Mairie

- Samedi 18 juin : inauguration à 12h00 et ouverture de 15h00 à 18h00
- Dimanche 19 juin : ouverture de 10h00 à 18h00

Durant ces deux journées des animations tout public seront proposées :

Espace fleur

Bourse d'échanges d'idées pour jardiniers

Cabane aux livres

Photos bevardoises etc.

- Les autres jours, l'exposition sera visible dans la salle de la Mairie, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Fleurissement

Nous nous efforçons d'égayer, d'embellir le centre du village ainsi que des endroits particuliers (fontaines, croisements...) par diverses plantations fleuries.

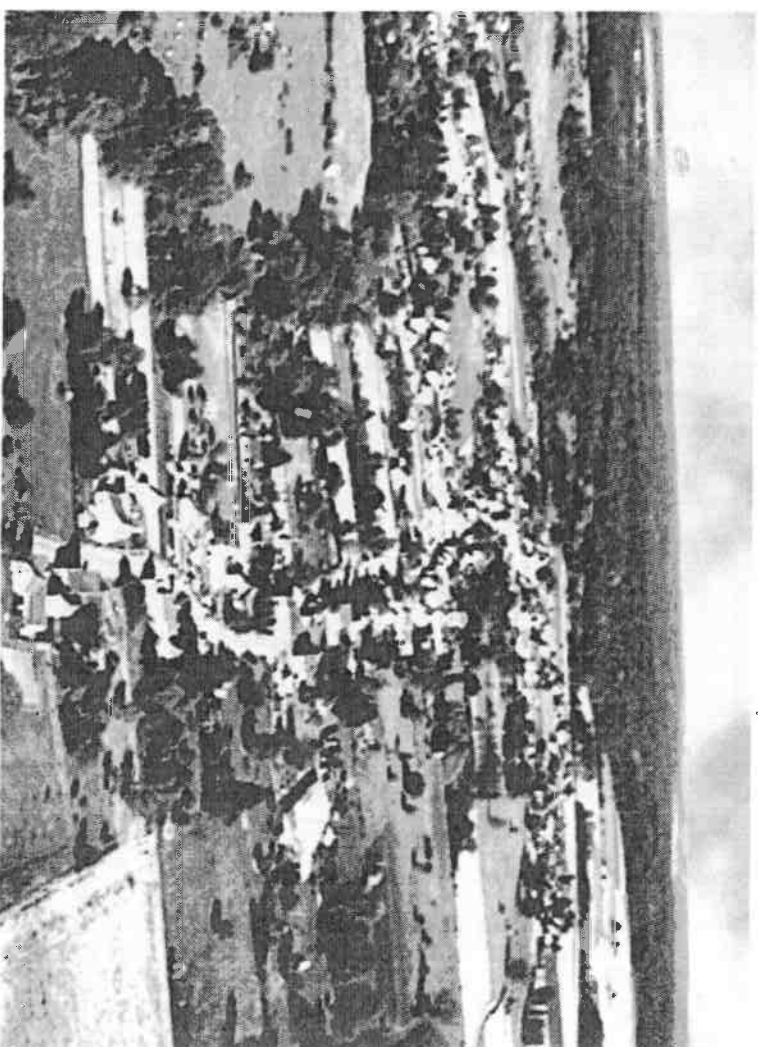
Il nous reste encore des points stratégiques à améliorer. Nous essaierons de le faire au fur et à mesure.

Cette année encore, nous participerons au concours des villages fleuris.

La responsable, Maryvonne Martel

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



N°31 — juin 2005

Le mot du Maire

L'échéance de mi-mandat est passée et l'équipe municipale a trouvé intéressant de faire le point sur les réalisations menées à bien par les commissions et sur ce qui reste à faire.

Certains travaux sont visibles, d'autres, plus discrets sont tout aussi utiles.

Le but de notre action est de maintenir et d'améliorer le patrimoine communal et de rendre la vie des Beuvardois plus agréable, sans trop agir sur la fiscalité.

L'eau

Vous avez reçu une plaquette concernant l'eau et sa protection.

Nous avons signé un contrat territorial avec la communauté de communes de Château-Thierry afin d'œuvrer collectivement sur la protection des eaux des bassins versants de l'Ourcq et de la Marne.

Dans cette protection des eaux, l'assainissement demeure notre préoccupation principale afin de remédier à la pollution du réseau d'eau pluviale.

Une obligation de résultats nous est fixée, à nous de trouver les meilleures solutions techniques et financières.

Boulangerie

A partir du 16 juin, de nouveaux boulangers vont remplacer de M. et M^{me} Visse qui prennent une retraite bien méritée que nous leur souhaitons la meilleure possible. Bienvenue à M. et M^{me} Portier et à leurs enfants.

Circuit automobile de Fary

Plusieurs réunions rassemblant les représentants des services de l'Etat, les promoteurs et moi-même ont déjà eu lieu sous la direction de Monsieur le Sous-Préfet.

Il a été rappelé aux promoteurs les réglementations d'un tel projet et il leur a été conseillé de présenter celui-ci, dès le départ, dans sa globalité, c'est à dire en incluant les constructions projetées.

Le circuit fera l'objet d'une instruction au titre de la réglementation sur les terrains de sports et de loisirs motorisés.

Cette instruction prévoit la réalisation d'une étude d'impact et d'une enquête publique.

L'étude d'impact doit respecter la réglementation de la loi sur l'eau, notamment pour la gestion des eaux usées.

Elle doit aussi inclure une étude de l'état initial du patrimoine écologique et l'impact de l'installation sur celui-ci, notamment d'éventuelles nuisances acoustiques.

Les promoteurs ont accepté de s'engager dans cette voie. Ils souhaitent que tout soit conforme aux réglementations existantes.

Le conseil municipal et moi-même serons très vigilants et n'accepterons aucun débordement.

Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves a défini ses objectifs pour cette année :

- représenter l'ensemble des parents d'élèves auprès des élus ; nous sommes ainsi en contact régulier avec le regroupement scolaire pour la construction de la nouvelle classe.
- travailler en collaboration avec l'école lors des fêtes marquantes ; c'est ce que nous faisons lors de la fête de Noël (collecte et distribution des goûters, préparation et rangement de la salle, prêt de matériel, etc.) ou lors de la fête de fin d'année (kermesse).
- défendre les intérêts des enfants : nous avons, par exemple, évoqué l'incertitude qui planait sur les voyages de fin d'année, rendus difficiles à cause des nombreux enseignants remplaçants.
- organiser des animations qui permettent aux enfants, et aux parents, de se retrouver en dehors du cadre scolaire. Nous avons amorcé ce mouvement lors de l'après-midi récréatif qui a été un succès pour les enfants. Nous allons continuer en organisant une chasse au trésor le 12 juin.
- aider financièrement l'école en redistribuant intégralement les bénéfices dégagés lors des différentes manifestations que nous organisons. Cette aide représente un complément indispensable pour permettre aux enseignants d'effectuer des sorties de fin d'année intéressantes.

Le but de l'association est d'aider le mieux possible l'école ou les élus pour que nos enfants bénéficient des meilleures conditions scolaires. Elle n'existe que grâce à la participation et à l'implication de parents volontaires. Je les en remercie : ce sont eux qui rendent possible toutes les actions que nous avons menées.

Toutefois, le cercle des bénévoles qui fait vivre l'association est trop restreint : il se compose d'une dizaine de personnes. C'est trop peu pour organiser la kermesse : il en faudrait deux fois plus. Le bon déroulement de celle-ci risque d'être compromis si nous n'avons pas assez de volontaires. Aussi, pour que cette fête soit une réussite comme l'année dernière, nous cherchons des personnes pour tenir les stands pendant une heure.

Par ailleurs, nous prévoyons une vente de potirons d'Halloween ; à cette fin nous vous serions reconnaissants, si vous avez la place bien sûr, de planter un potirón dans votre jardin. Nous vous fournissons les graines.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et vous accueillerons avec plaisir.

Pascal Pellegrini

Commission des Bâtiments

Bilan de « Mi-mandat »

Depuis mars 2001 jusqu'à ce jour, la commission des bâtiments, après approbation du Conseil Municipal, a eu en charge les travaux suivants :

- Réhabilitation intérieure de la Mairie (à l'exception de la salle d'accueil et du secrétariat, mandat antérieur)
- Création d'un local réfectoire destiné aux salariés communaux
- Création d'un bloc sanitaire (wc, coin cuisine) attenant à la salle de réunion de la Mairie (actuellement aménagée en salle de classe)
- Création d'un bloc sanitaire (douche, wc) destiné aux salariés communaux.
- Reconstruction du mur de soutènement de la place Fernand Richard, avec aménagement paysager.
- Reconstruction de l'abri-car place Fernand Richard.
- Réhabilitation des lavoirs et ou abreuvoirs :
Pimart, Beuwardelle, La Grenouillère, La Grève.

L'avenir

Pour l'année 2005, les projets quasi-certains de se réaliser sont les suivants :

- Réfection de la toiture de l'église (versant sud)
- Réfection de la toiture du petit bâtiment annexe de la Mairie utilisé comme atelier.
- Remplacement des portes de garage abritant le matériel (rue de l'église)
- Création d'un soubassement résistant aux chocs dans la grande et la petite salle du Foyer rural.

Pour les années à venir : fin 2005/2006/2007, l'orientation forte se porte sur la réhabilitation *complète* de notre patrimoine culturel, c'est à dire l'église.

D'autres projets sont à l'étude, mais n'ont pas encore été validés par le Conseil Municipal, il est donc trop tôt pour en parler.

Pour la commission, le responsable : Noël Bellier

Sacs poubelles

Quelques foyers n'ont pas reçu leurs rouleaux de sacs poubelles. Ils sont à disposition chez **Monsieur Roger Broyon**, 3 rue de Tabouret, de préférence le soir.

Bibliothèque municipale

En mai 2003, la nouvelle Bibliothèque municipale était inaugurée dans les locaux de la Mairie rénovée.

Depuis elle s'est beaucoup développée. C'est aujourd'hui une médiathèque qui prête de la vidéo (VHS, DVD), de la musique (CD), du multimédia (Cédéroms). Elle compte aujourd'hui 187 abonnés dont 40 % d'adultes. Au cours de l'année civile 2004 elle a prêté 3300 ouvrages. Elle a aussi proposé des animations culturelles et des spectacles de qualité à la population.

Cela a été possible grâce à l'association « Des Livres pour Tous » qui gère la Bibliothèque pour la commune mais rien ne se serait passé si la municipalité n'avait eu la volonté de développer dans le village un service de lecture publique de qualité. Elle a consacré à la Bibliothèque des locaux qu'elle entretient, signé une convention avec le Conseil Général et la BDP (Bibliothèque départementale de prêts), versé des subventions pour l'achat d'ouvrages et le fonctionnement de l'association. Elle a aussi complété l'équipement informatique pour une meilleure gestion de la Bibliothèque.

La municipalité souhaite le développement de la Bibliothèque et de ses activités pour l'animation culturelle de la commune.

Marc Lebeau

Terrain de tennis, vers une évolution en terrain omnisports

Amis sportifs, vous avez pu constater que le grillage entourant le terrain de tennis est en très mauvais état, donc dangereux pour les joueurs.

Dans un premier temps, le Conseil municipal a décidé de fermer l'accès au court pour des raisons de sécurité.

Dans un deuxième temps, des demandes de devis de remise en conformité ont été lancées. Les premiers devis sont arrivés : le chiffrage de la remise en état est conséquent.

Compte tenu des investissements à réaliser, il est indispensable pour la municipalité d'établir une demande de subvention. Le dossier sera monté rapidement par la commission des sports et examiné par le Conseil municipal. Vous serez informé au fur et à mesure de l'avancement du dossier et des décisions prises.

Pour la commission des sports, Jean-Claude Beyeler.

Club des Archers

Un doublet historique pour le club des Archers

Lors de la coupe départementale, organisée par notre club, à CONDE EN BRIE, les équipes féminine et masculine ont chacune remporté cette épreuve.

- L'équipe masculine composée de Damien Moncourtois, Ludovic Kaczmar, Jonathan Dussaussoy et Pascal Dussaussoy a largement remporté sa finale contre l'équipe de LA FERRE.

C'est une deuxième victoire consécutive dans cette épreuve d'un niveau très relevé où toutes les équipes du département se disputent ce titre.

- Mais la surprise est venue de l'équipe féminine composée de Morgan Plantin, Nadine Hiernard et Dominique Renaud, qui a remporté cette coupe aux dépens de l'équipe de SOISSONS, grande favorite du tournois.

Autres résultats

- L'équipe jeune termine, pour son premier concours, à une excellente 4^{ème} place
- En division 2, après deux épreuves, l'équipe phare de notre club est actuellement classée 2^{ème} et espère bien disputer la finale à la suite de la 3^{ème} étape qui se déroulera le 19 juin, à DIJON.

Pascal Dussaussoy

Foyer rural - Section Informatique.

D'octobre 2004 à mai 2005, deux groupes (une dizaine de personnes au total) ont participé aux activités du club informatique.

Les uns ont travaillé sur la *photo numérique* et sur la *publication assistée par ordinateur* (PAO).

Les autres se sont initiés aux bases de l'informatique (maîtrise de l'ordinateur et de son environnement, maîtrise de *Windows*) et à l'utilisation de logiciels de bureautique (*Word* et *Excel*).

Les séances se déroulaient le mercredi de 14h00 à 16h00 et le jeudi de 19h30 à 21h30.

Courant mai, les 2 groupes étant satisfaits de ce qu'ils avaient appris ont décidé d'arrêter l'activité.

En septembre prochain l'activité reprendra.

Marc Lebeau

Fiscalité locale

De 2001 à 2005, les taxes d'habitation et du foncier bâti ont augmenté de 1,5 %.

Le produit des contributions directes est passé de 80694 € à 102791 €. Au 31 décembre 2004, l'excédent global est de 86468,50 €.

Au budget primitif 2005 de nouveaux programmes ont été votés et il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes d'imposition.

Taux des taxes locales :

- Taxe d'habitation : 10,78 % ;
- Foncier bâti : 08,64 % ;
- Foncier non bâti : 18,43 % ;
- Taxe professionnelle : 10,65 %.

Pour la commission des finances, Anne-Marie Dewolffe

Commission des routes et chemins

Après l'orage de juillet 2000, de gros dossiers de travaux de réfection avaient été montés par l'ancienne équipe municipale.

Nous avons continué la réalisation de ces projets :

- réfection des tabliers et des radiers des ponts de la Grenouillère, du Moulin d'enfer, de Tabouret ;
- conjointement à ces ouvrages, travaux de voiries.

Pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales,

- une grosse canalisation a été posée au chemin de Harleine,
- des tuyaux ont été installés route de Fère et à la Bourgette,
- des fossés ont été curés à divers endroits en établissant une rotation.

Il reste plusieurs points fragiles que nous allons étudier (Four à Verre, la Cense, le bas de la Haute Laine).

En ce qui concerne les routes et les trottoirs, nous ne faisons que l'entretien d'urgence car prochainement notre village devra se doter d'un assainissement plus performant. Nous devons faire des canalisations de tout à l'égout et bien entendu, casser par endroits les routes et trottoirs.

Si vous constatez un problème, remontez l'information.

Luc Dussaussoy

Commission des bois et des parts d'usages

Deux projets ont été menés à bien :

Réaménagement des parts d'usages

Le projet a provoqué quelques remous au sein du village, mais nous pensons que cela était nécessaire pour que la partie du territoire communal occupée par les parts d'usage soit bien entretenue et aussi pour que la commune puisse exploiter au maximum la valeur locative de ses biens.

Plantations dans les bois communaux

Elles s'inscrivent dans la continuité d'un plan établi avec l'ONF pour plusieurs années. Nous avons replanté 5 ha de bois en hêtres, chênes, et peupliers. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. Malheureusement une grosse attaque de chenilles au mois de mai a endommagé certains plants. Espérons que ceux-ci repartiront et que nous aurons de nouveau une belle forêt.

Dans ce cadre de l'aménagement des bois communaux, des chemins ont été rouverts et d'autres vont l'être dans les années à venir.

Pascal Dussaussoy

Athlétisme

La Municipalité avait organisé une activité athlétisme pour les enfants de 8 à 13 ans qui a commencé en septembre 2002.

Elle se déroulait le mercredi après-midi, en plein air ou au Foyer rural et était encadrée par Olivier Dogny, moniteur qualifié de l'Association sportive de Château-Thierry.

Au départ 9 enfants y participaient. En janvier 2003, 3 enfants seulement se rendaient encore aux rendez-vous. Il a été décidé de suspendre provisoirement l'activité et de la reprendre aux beaux jours.

Un appel est alors adressé aux familles. La commission des Sports fait des démarches pour trouver des financements qui allégeraient les finances de la commune et des familles et trouve des solutions pour que de temps en temps les enfants puissent se rendre au stade de Château-Thierry. L'activité repart début mai 2003 avec 12 inscrits. Mais le processus de 2002 se répète, les rangs s'éclaircissent au fur et à mesure. Fin juin 2003, 2 mercredis de suite, Olivier Dogny ne trouve personne à ses rendez-vous.

L'activité est de nouveau suspendue et comme aucune observation n'est parvenue à la Mairie, elle n'a jamais repris.

Pour la commissions des sports : Marc Lebeau

Relation Jeunesse - Municipalité

Projets et difficultés

En février 2004, Monsieur le Maire reçoit une lettre émanant d'un groupe de 22 Jeunes déplorant le peu d'activités possibles à Beauverdes.

Courant mai, la commission des Sports invite l'ensemble des Jeunes de Beauverdes à une réunion de contact à la Mairie.

Une dizaine de Jeunes participe à cette réunion et fait part de ses attentes. Elle souhaite une salle de rencontre avec jeux, l'accès au terrain de tennis, une table de ping-pong en dur, un jeu de boules, l'accès à la salle informatique du foyer rural située à la Mairie.

Au conseil municipal suivant, la commission des Sports rend compte de cette réunion. Deux conseillers proposent alors l'idée de l'installation d'un Conseil municipal Jeunes (CMJ).

Les raisons sont de 2 ordres :

- impliquer les jeunes dans la réalisation des projets les concernant en les responsabilisant par rapport aux décisions prises, aux actions entreprises, aux réalisations
- participer à l'éveil à la citoyenneté car un CMJ est élu par et parmi les Jeunes du village et fonctionne ensuite comme un véritable Conseil municipal. Il est toutefois assisté d'un ou plusieurs tuteurs conseillers municipaux.

Le Conseil municipal se range à cet avis et est d'accord pour étudier un budget à gérer par le CMJ quand celui-ci se réalisera.

Ce projet demande un gros travail de réflexion et de mise en place mais une petite équipe de conseillers est partante.

Des compléments d'information sont alors recherchés en consultant sur Internet des sites de CMJ existants et un conseiller s'est déplacé dans 2 localités où un CMJ fonctionne (dont Braine où un conseiller municipal tuteur était prêt à nous conseiller dans notre démarche).

Une « lettre ouverte aux Jeunes du village » est alors diffusée par la commission des Sports qui propose une deuxième réunion à la Mairie pour le 02 juin 2004. Au cours de cette réunion le projet de CMJ est exposé à cinq Jeunes présents. En fin de réunion la commission des sports à demander à chacun d'en parler aux autres Jeunes du village et de recontacter la commission des sports afin que celle-ci connaisse l'impact de sa proposition. Depuis, plus personne ne s'est manifesté. Les élus n'ont pas relancé l'affaire et le temps a passé.

La commission des sports essaiera prochainement de rétablir le contact.

Bilan et perspectives.

- Le jeu de boules a été réalisé.
- Le terrain de tennis est en passe d'être rénové et éventuellement ouvert à d'autres sports compatibles avec la nature du terrain.
- La table de ping-pong devrait être réalisée.
- En ce qui concerne la salle de rencontre, il n'y a pas de réponse de la part de la municipalité
- La salle informatique n'est jusqu'à présent pas connectée à Internet et de plus il se pose un problème d'encadrement difficile à résoudre. La question sera de nouveau envisagée à la rentrée de septembre.
- Quelques jeunes ont contacté des conseillers pour monter une équipe de foot. A suivre..

Marc Lebeau, rapporteur de la commission Sports

BIBLIOTHEQUE : SOIRÉE QUÉBÉCOISE RÉUSSIE

C'était le 24 mars dernier. L'équipe de la Bibliothèque n'oubliera pas de sitôt cet événement que fut la rencontre - et quelle rencontre ! - entre le conteur québécois **Simon Gauthier** et ce public attentif et chaleureux qui permit à l'artiste de donner toute sa mesure.

Dès l'entrée en scène de ce fantastique conteur, la magie opéra et toute la salle se laissa emporter avec la « corne de brume », vers ces lointaines contrées que sont les rives du Saint-Laurent... pour rencontrer les baleines à sourire, entendre le chant des sirènes, trembler avec le gardien de phare ... personnages hauts en couleurs merveilleusement évoqués par l'artiste.

Les 150 spectateurs qui s'étaient déplacés ce soir-là n'ont, de toute évidence, pas été déçus, à en juger par l'ovation qu'ils ont faite au conteur.



Quant aux bénévoles de la Bibliothèque, organisateurs de la soirée, ils ont été marqués par l'ambiance magnifique du spectacle et par les moments d'échanges qui ont suivi.

Devons-nous rappeler que cet événement s'inscrivait dans le cadre du 5^{ème} Printemps des Conteurs organisé par la Bibliothèque de Prêt de l'Aisne et financé par le Conseil Général, et que pour la deuxième fois la Bibliothèque de Beauverdes avait la chance de faire partie des 15 bibliothèques sélectionnées dans le Département !

Il est à souligner que cette soirée a pu avoir lieu grâce à la participation de la Municipalité, au prêt de matériel de la ville de Fère en Tardenois, du collègue J. Racine de Château-Thierry, du Foyer Rural et des écoles du Regroupement.

L'équipe de la Bibliothèque est heureuse d'avoir aidé à la renaissance de cet art de l'oralité qu'est le conte et espère pouvoir renouveler ce rendez-vous l'an prochain.

Françoise Muñoz

**Simon Gauthier alias
« Simon du fleuve »**

«... Eveil des mots, ohé matelot ! La grande voile se hisse... Comme les habitants du rivage, il a du sel dans les veines et le visage comme buriné par le vent... »

Horaires de la Bibliothèque :

<i>Mardi</i>	<i>16h30 - 18h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>14h30 - 16h00</i>
<i>Jeudi (en mai & juin)</i>	<i>9h00 - 10h00</i>
<i>Vendredi</i>	<i>18h00 - 19h00</i>
<i>Samedi</i>	<i>10h30 - 11h30</i>



La salle du Foyer Rural s'est très vite remplie : les amateurs de contes venus du village et des communes environnantes ont pu apprécier comme il se doit cette belle prestation.

L'atelier Indigo

11, rue de la Croisette - 02130 Beuvardes
Tél. 03 23 71 17 99 (répondeur) – 06 32 75 17 77
E-mail : latelier.indigo@wanadoo.fr



L'atelier Indigo vous propose :

- Un atelier d'initiation au dessin et à la peinture (adolescents et adultes débutants motivés acceptés). Animation : **Raymond Jégou**, artiste-peintre
Le lundi ou le samedi de 14h à 16h30. Effectif réduit : 2 ou 3 personnes **pour un**

travail créatif et un suivi personnalisé.

Inscription à l'année : 9€/heure.

Fournitures personnelles. Papier et encre fournis par l'association

- Un atelier hebdomadaire de tapisserie tissée sur cadre

Le lundi de 14h à 17h : 2 ou 3 personnes. Inscription à l'année : 8€/heure

Matériel non fourni par l'association. Laines et coton d'exercices prix coûtant*

1. Montage de la chaîne, apprentissage des points, petite réalisation

2. Réalisation créative, motif, tissage, finitions et montage

- Stages d'initiation à la tapisserie tissée sur cadre

Sous forme de stage de 5 jours à la demande : 30h, **250€** (2 personnes)

Montage de la chaîne, apprentissage des points, petite réalisation.

Matériel prêt par l'association. Laines et coton prix coûtant*

• En tapisserie on n'utilise pas beaucoup de matière le prix de revient est

peu onéreux

Cotisation annuelle **25€**, assurance comprise

Les ateliers débuteront en septembre demandez-nous notre dépliant illustré

comprenant la fiche de pré-inscription.



Lucien JEROME
Président du Château-Thierry Volley-Ball
tél. : 03 23 71 66 93
mail : Lucien.jerome@wanadoo.fr

Objet : article pour le « petit journal »
Château - Thierry, le 17 mars 2005

VOLLEY-BALL

Un nouveau Président au CHATEAU-THIERRY VOLLEY-BALL

Lors de son assemblée générale du 18 octobre 2005, l'association sportive CHATEAU-THIERRY VOLLEY-BALL (C.T.V.B.) a élu son nouveau Président.
Il s'agit, en l'occurrence d'un BEUVARDOIS : Lucien JEROME Professeur agrégé, retraité de l'Education Nationale, domicilié 10, route de Coigny.

Le Volley-Ball, sport convivial, s'il en est, peut se pratiquer à tout âge, en compétition ou loisir.

Le C.T.V.B. propose des entraînements pour :

- POUSSINS/POUSSINES (nés en 1995/1994)
- BENJAMINS/BENJAMINES (nés en 1993/1992)
- MINIMES filles/garçons (nés en 1991/1990)
- CADETS filles/garçons (nés en 1989/1988)
- JUNIORS filles/garçons (nés en 1987/1986/1985/1984)
- SENIORS masculins/féminins (nés en 1983 et avant)

Les SENIORS masculins jouent en compétition au niveau régional et départemental (2 équipes),

Les SENIORS féminins jouent en compétition au niveau régional et départemental (2 équipes),

Les CADETS et CADETTES jouent en compétition au niveau régional (2 équipes),

Les POUSSINS/POUSSINES jouent en compétition au niveau départemental et régional

Une équipe SENIORS masculins et une équipe SENIORS féminins pratiquent le volley-ball en loisir.

Pour plus de renseignements sur ce sport très formateur, et sur les inscriptions pour cette saison ou pour la saison 2005/2006 débutant en septembre, contactez :

Lucien JEROME Président du club au 03 23 71 66 93

ou,
Françoise BROCHOT secrétaire du club au 03 23 69 80 04 *